

QU'EST-CE QUE L'ESPRIT DES LIEUX **Michèle PRATS* et Jean-Pierre THIBAUT*, France**

La France est particulièrement riche d'un patrimoine architectural, urbain et paysager remarquable, qui en fait la première destination touristique mondiale.

De tout temps, mais, plus ou moins selon les époques, la préservation et la mise en valeur des monuments, des sites, des paysages et des ensembles urbains a été ressentie comme une nécessité, tant pour l'édification et le plaisir des contemporains que pour ceux des générations à venir.

Le développement démographique, les guerres, les catastrophes naturelles, les reconstructions, l'accroissement des villes et la multiplication des infrastructures, ont constitué, au cours des siècles, une menace pour le patrimoine existant, tout en contribuant à son renouveau.

Aujourd'hui, cet enjeu culturel et environnemental revêt une nouvelle dimension, considérable, d'ordre économique. Sait-on que le nombre d'étrangers visitant la France s'accroît de 7,1 % par an, que les 75 millions et demi de touristes étrangers ont rapporté, en 2001, 33 milliards d'euros, et que le solde touristique représente le double de celui de l'industrie agro-alimentaire, et 40 % de celui de l'automobile ? À ce bilan du tourisme international, il convient d'ajouter les dépenses effectuées par les touristes français qui sont de plus en plus nombreux à sillonner notre pays (65 % de la consommation touristique de la France) ...

L'afflux des visiteurs, qui semblent se retrouver tous au même endroit, au même moment, ne se développe pas sans poser d'énormes problèmes d'accueil et de conservation, allant jusqu'à menacer dans leur existence même les centres de tant d'intérêt.

Je ne citerais qu'un exemple, caractéristique parmi tant d'autres, et choisi à l'étranger : le site de Pamukale, en Turquie, au pied duquel, dans le respect de cette curiosité naturelle unique, s'étaient développés un sanctuaire, une ville ionienne, et par la suite, au-delà, une ville turque... Chanté par les poètes et les voyageurs grecs, latins, arabes ou chrétiens, ce site a traversé les millénaires, intact.

Dans les années 1970, les eaux turquoises, jaillissant d'un plateau dénudé, continuaient à cascader de vasque en vasque, et à alimenter la fabrication de concrétions calcaires d'un blanc éblouissant, comme autant de gigantesques pétales de lotus... Mais tant de beauté attirait de plus de plus en plus de voyageurs et d'opérateurs de tourisme, ce qui incita la municipalité et le gouvernement turc à accepter de laisser s'installer, autour des cascades, des hôtels de plus en plus nombreux et hideux.

Outre cette atteinte irrémédiable à la beauté du site, la mort en fut définitivement consommée par les prélèvements dans la nappe phréatique, nécessités par ces installations, qui asséchèrent la rivière : aujourd'hui, des eaux miroitantes, il ne reste plus qu'une faible rigole nauséabonde, les concrétions jaunissent, s'effritent et disparaissent... Combien de temps les touristes continueront-ils à visiter Pamukale ?

La problématique du développement touristique se pose donc en terme de "durabilité"... La survie d'un site est menacée par la fréquentation et par les aménagements qu'il génère. Comment sortir de ce dilemme, et peut-on atteindre un équilibre entre préservation et fréquentation ? C'est toute la question sur laquelle, depuis plusieurs années, s'est penchée, à la demande des ministères de l'Environnement et de la Culture, la section française de l'Icomos, et le réseau des gestionnaires de Grands Sites.

On constate tout d'abord que le problème se pose aussi bien dans des monuments historiques, lieux fermés, (Versailles, Notre-Dame de Paris, l'Alcazar), que dans des ensembles urbains (le Mont Saint-Michel, Montpellier le Vieux), naturels ou archéologiques, lieux, par définition, plus ouverts (la Pointe du Raz, les Galapagos, la Camargue ou Pompei) ...

Par contre, deux tendances s'affrontent, à savoir, celle des conservateurs ou des naturalistes, qui prônent la fermeture des sites, ou une limitation extrême de leur accès et des aménagements, et celle de ceux qui souhaitent les ouvrir au plus grand nombre, soit à des fins sociales ou culturelles, soit à des fins économiques, au risque, nous l'avons vu, de les détruire... Ainsi se trouvent posées deux questions fondamentales : à quelle fin protège-t-on un site, et qu'est-ce qui en fait le prix.

En ce qui concerne la première question, nous n'entrerons pas dans le débat philosophique qui oppose naturalistes et culturalistes, tenants de la "géopoétique", ou ethnocentristes¹, cela nous emmènerait trop loin... Nous nous contenterons de constater qu'en l'état actuel des mentalités, et mis à part le cas très particulier des écosystèmes particulièrement fragiles, des espèces en voie de disparition ou des éléments de patrimoine en danger (peintures rupestres, fresques, fouilles archéologiques), la société contemporaine accepte mal l'interdit, ou la mise en réserve intégrale, sauf si celle-ci est motivée, assortie d'une explication convaincante, voire d'une présentation pédagogique, qui explique le succès de certains fac-similés (Lascaux II, ou le tombeau de Toutankhamon).

La seconde question est tout aussi fondamentale : qu'est-ce qu'un site ? qu'est-ce qui pousse le visiteur à découvrir ou revoir tel lieu plutôt que tel autre ?

Tout au long de ses travaux consacrés à la gestion des Grands Sites la section française de l'Icomos a été confrontée au concept de l'esprit du lieu, de son identité.

Complexe, évolutif, fragile, unique, c'est cependant le respect de cet "esprit du lieu" difficile à cerner qui doit dicter le choix de la capacité d'accueil, de l'importance et de la qualité des aménagements, car c'est de lui que dépendent l'attrait et la survie du site : c'est la composante immatérielle du patrimoine, ô combien matériel, que constituent un monument, un site naturel ou archéologique, un ensemble architectural ou un centre urbain.

Qu'est-ce que l'esprit du lieu ? Comment le définit-on ?

Le *genius loci* des latins, qui hantait les bois, les cours d'eau, a existé dans pratiquement toutes les civilisations, et se retrouve notamment chez tous les peuples européens. En ce siècle où le besoin d'identité est profondément ancré, il n'est pas déplaisant de constater que ce terme retrouve un second souffle, dans un continuum historique et linguistique...

S'il faut le définir, ce qui n'est pas facile, on peut le présenter comme la synthèse des différents éléments, matériels et immatériels, qui contribuent à l'identité d'un site... En ce sens, il est unique.

La matérialité d'un site est liée à sa structure géologique, au climat, à la présence éventuelle de l'eau, à sa végétation, mais aussi à l'action de l'homme : méthodes culturelles, occupation de l'espace, architecture... Cette matérialité s'inscrit dans le temps, dont les strates se superposent ou s'occulent, à l'échelle géologique, comme à l'échelle historique, façonnant ou refaçonant le paysage. On peut dire que cette "matérialité", tout en évoluant dans le temps, est inhérente au site.

Le caractère immatériel du site est, quant à lui, beaucoup plus conjoncturel, et dépendant de la conscience que l'on en a.

On peut néanmoins objectiver les composantes de ce caractère immatériel :

- l'histoire, proche ou lointaine, le mythe, la légende, et la perception de ces éléments – qui évoluent avec le temps, en fonction des modes, de "l'air du temps", mais aussi de l'âge du visiteur,

¹ cf. la très intéressante controverse entre Kenneth White et Odile Marcel dans le compte-rendu des Premières rencontres des gestionnaires de Grands Sites – Domaine du Rayol – 9 et 10 décembre 1999.

- la perception du lieu, que Marcel Carné aurait qualifiée "d'atmosphère"... Elle est liée au paysage, à la qualité de la lumière, aux couleurs, aux bruits ou au silence, aux odeurs, à la répartition des masses, des plans, des contrastes, à l'organisation de l'espace... Elle émeut les sens, mais elle parle aussi à la raison et se nourrit de références, littéraires, picturales, architecturales, cinématographiques, historiques, mais aussi sensorielles et liées à l'affect personnel : c'est une expérience individuelle, mais qui peut aussi être partagée...
- l'usage, ou les différents usages, et leur évolution à travers les âges (agriculture, viticulture, élevage, sanctuaire, habitat, caractère naturel ou urbain, intérêt architectural ou scientifique...). Cela se traduit également par le caractère festif, les manifestations culturelles, la vitalité du commerce et de l'artisanat, le cadre de vie, les espaces publics, la qualité de l'accueil, les produits du terroir, la gastronomie.
- l'image, voulue ou ressentie : elle peut être spontanée, symbolique, élaborée, commerciale, ciblée... Elle est soit un condensé de tous ces éléments, soit fondée sur quelques traits particuliers jugés essentiels et portés en exergue, mais en tout état de cause, si elle s'éloigne de la réalité, elle a toute chance de décevoir.

Le site se définit donc comme une alchimie complexe de matérialités diverses et de regards multiples ; son unicité est une notion à cet égard essentielle, c'est elle que l'on veut mettre en valeur à l'encontre de la "banalisation" à laquelle le condamnerait forcément une mise en tourisme indifférente à l'esprit des lieux.

Cette unicité participe d'un double croisement :

Tout d'abord un croisement de *plusieurs disciplines cognitives*, issues des sciences humaines comme des sciences "dures" : le "massif calcaire du Mont Perdu" est l'appellation géologique du "Collosum de la nature" de Victor Hugo, dont l'appellation commune, dans l'histoire du tourisme, est tout simplement le Cirque de Gavarnie. Cette sémantique reflète à la fois d'incessantes rivalités de spécialistes dans la conquête d'un hypothétique élément fondateur du territoire visité ; plus grave, il témoigne aussi d'une fréquente incapacité d'actions communes de la part des institutions spécialisées qui concourent à la gestion de cet espace. Ainsi le Parc National est censé s'y occuper des plantes et de la faune, l'inspecteur des sites, des structures paysagères, l'architecte des bâtiments de France, des éléments bâtis, et le maire, de la sécurité et de la salubrité des lieux.

Or, pour le visiteur comme pour l'habitant, l'espace considéré est bien un élément unique dont il tente de percevoir l'attrait global au travers de ces sollicitations multiples et souvent incohérentes. Rares encore sont en effet les sites dont une structure *ad hoc* a réussi à prendre en charge un discours fédérateur de l'image, et, expression complexe mais synthétique de l'esprit du lieu. On s'aperçoit au contraire dans certains sites à quel point un discours univoque est non seulement appauvrissant pour le visiteur, mais dangereux pour la conservation des lieux.

Cantonner le site de Brouage à l'intérieur des murs de la citadelle, cela peut signifier, par exemple, tenter de rejeter les "nuisances" – les voitures – au-delà des remparts et ainsi polluer au détriment de l'écrin paysager d'anciens marais salants, cette mer herbeuse, ondoyant sous le vent, si évocatrice de l'océan qui venait autrefois battre au pied des murailles et c'est aussi mettre gravement en danger les hérons cendrés ou les loutres qui peuplent cet écrin, le marais. Cela peut vouloir dire aussi ne pas se donner les moyens d'une activité productive maintenue sur le vaste espace qui constitue le site, où un profitable agrotourisme et des productions maraîchères significatives procureraient une vie convenable à une population locale qui se contente aujourd'hui de "regarder passer les touristes" vers le seul point du marais aujourd'hui valorisé.

Donner à voir et à comprendre l'esprit du lieu est donc un acte tout à la fois fédérateur des enjeux patrimoniaux et générateur d'une conscience – d'une fierté – et d'une capacité de développement endogène de la population locale. Car le second croisement fondamental dans la définition de l'esprit des lieux est un *croisement de regards*, le croisement le plus classique étant celui de l'autochtone et celui du visiteur.

Mais pour l'un comme pour l'autre de ces habituels protagonistes, des subdivisions à l'infini peuvent être avancées. Ainsi, côté habitants : il y a quelques années le conseil municipal de Giverny s'est trouvé, comme dans beaucoup de communes périurbaines, scindé en deux blocs égaux constitués des "natifs" d'une part, des "installés" de l'autre. Les natifs tenaient à un développement local très classique dont le progrès se mesurait à l'aune du nombre de places de parking nouvellement équipées. Les installés, ayant réussi à fuir les nuisances urbaines, rejetaient avec horreur ce modèle au nom de l'authenticité des lieux immortalisés par Monet. Le problème est que seuls les natifs avaient une connaissance réelle desdits lieux, de leur localisation précise et des anecdotes multiples s'y rattachant ; ils étaient en effet dépositaires des souvenirs ou des confidences d'un aïeul qui avait observé un chevalet posé au détour d'un bras de l'Epte, ou servi le café à l'un des nombreux visiteurs dominicaux d'un artiste déjà illustre.

Une synthèse de ces deux approches-là aurait été bienvenue. Elle aurait pu se fonder sur la familiarité irréductible d'un habitant à son espace de vie et sur l'émerveillement toujours renouvelé que ressent le maire de Gavarnie, Jean-Jacques Adagas, quand il ouvre chaque matin ses volets, anxieux de voir "si le Cirque est encore là".

Cet émerveillement, toujours renouvelé, ou bien, chez le visiteur, ponctuel, mais avec une promesse de retour, est peut être le trait d'union entre le "permanent" et l'occasionnel.

Dans cette dernière catégorie, la charge d'émotion est sans doute une garantie contre l'autisme disciplinaire qui pourrait affecter l'observateur extérieur du site : qu'il soit ornithologue chevronné, ou géologue émérite, ou encore simple amateur de dépaysements : l'émerveillement se fonde, entre autres, sur un arrière-plan culturel qui diffère heureusement pour chaque visiteur, mais aussi sur un choc affectif qui bouscule les préjugés et transcende les compétences les plus pointues.

Les regards des visiteurs et ceux des habitants, sources multiples qui convergent vers leur commun attachement au site, permettent, par leur synthèse toujours recommencée (car, de surcroît, les regards varient selon les époques !), une approche de plus de l'esprit des lieux, que l'on pourrait ici définir comme le point focal des émerveillements. Point où se croisent les regards et "carrefour" thématique (tenant plus de la place de l'Étoile que de la croix de Saint-André), l'esprit du lieu, c'est l'âme du site, c'est sa raison d'être et la condition de sa survie : toute gestion de site repose donc sur son identification et la valorisation-même de celle-ci. *A contrario*, la perte d'identité, la banalisation et la surfréquentation, signent l'arrêt de mort d'un site, aussi bien par les dégradations physiques qu'elles entraînent, que par la détérioration du confort, du plaisir ressenti, de l'émotion esthétique, de l'image, et de tout ce qui contribue à l'esprit du lieu.

Tout le contraire, donc, de la standardisation et du prêt-à-porter.

Travailler sur l'esprit du lieu, c'est forcément faire du sur-mesure, de l'artisanat, quelque chose comme le chef-d'œuvre des Compagnons du Devoir !

ABSTRACT

Qu'est ce que l'esprit des lieux?

La matérialité physique des sites et des monuments recouvre aussi leur histoire, l'atmosphère qui y règne, les savoir-faire et les usages qui les ont forgés, les images et les émotions qu'ils suscitent, toutes valeurs immatérielles qui les composent. Or la surfréquentation touristique contemporaine représente une menace de perte d'identité et d'âme, sans parler des dangers irrémédiables de la dégradation physique, de la détérioration de l'activité économique et de vie des habitants et, à la longue, un rejet de la part des visiteurs. C'est donc par la vigilance de tous que l'esprit des lieux peut être préservé de façon durable.

*Michèle PRATS

Inspectrice Général de l'Équipement

Etudes : English Proficiency (University of Michigan), Licence Es-Lettres (anglais-russe) (Université de Tananarive), Institut National des Langues Orientales, Paris, (russe - 1^{ère} et 2^{ème} années), École Nationale d'Administration (1967-1969), Institut National d'Oenologie de Bordeaux (1988-1989)

Carrière

Administrateur Civil au ministère de la Culture (Adjoint au Directeur des Spectacles, de la Musique et des Lettres)
Chargée de Mission auprès du Préfet de Région des Pays de la Loire pour les secteurs Equipement-Tourisme, Environnement
Conservatrice Régionale des Bâtiments de France pour la Région Provence-Côte d'Azur Corse
Déléguée Régionale à l'Architecture et à l'Environnement pour la région Provence-Alpes Côte d'Azur
Chef du Service des Actions Internationales au ministère des Transports
Directrice Régionale de l'Equipement en Haute-Normandie
Placée en position de disponibilité Directrice des Relations Extérieures des "Domaines PRATS"
Réintégrée en tant que Sous-Directrice aux Actions Internationales à la Direction des Affaires Economiques et Internationales au Ministère de l'Equipement, du Logement, des Transports et de l'Espace
Conseillère Technique au cabinet du Ministre de l'Environnement, puis chargée de mission au ministère de l'Environnement
Chargée de mission d'inspection générale au Conseil Général des Ponts et Chaussées- Vè section
Depuis 1996 : Inspectrice Générale de l'Equipement, CGPC, Vème section, et Haute Fonctionnaire chargée de la néologie et de la terminologie pour le Ministère de l'Equipement.

***Jean-Pierre THIBault**

Ancien élève de l'Ecole Nationale d'Administration. Après une première expérience de gestion des Monuments Historiques à la Ville de Paris, il est chargé, en 1988, de l'animation des politiques d'intervention de l'Etat dans les sites classés. A ce titre, il relance la politique des Opérations Grands Sites, visant à la restauration des sites surfréquentés, et lui donne ses premiers cadrages méthodologiques (partenariat local et nécessité de gestion). Depuis 1991 il mène parallèlement une carrière de fonctionnaire de terrain, jalonnée notamment d'interventions sur plusieurs Grands Sites (le Cirque du Fer à Cheval, le Marais Poitevin...) et l'animation d'un groupe de travail de l'ICOMOS-France qui a reçu du Ministère chargé de l'Environnement une mission d'appui théorique et de diffusion de l'information sur les Grands Sites (un séminaire et deux colloques organisés depuis 1997).